

**Délibération n°CA-2020-137 de la séance à distance du conseil d'administration  
du 19 novembre 2020 relative à l'expérimentation sur l'universitarisation des  
formations des cadres de santé**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu le décret n°2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche,

Vu l'arrêté du 25 juin 2020 relatif aux modalités de dépôt et d'examen des candidatures pour l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche,

Vu l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et suivants,

Vu les statuts de l'Université de Lille,

Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 octobre 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par voie électronique, avec 26 participants, 23 voix pour, 3 abstentions,

APPROUVE l'expérimentation sur l'universitarisation des formations des cadres de santé telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Lille, le 19 novembre 2020

Le président,



Jean-Christophe CAMART





# Projet d'expérimentation d'universitarisation de la formation des cadres de Santé



Département  
Sciences de l'éducation et  
de la formation des adultes

# Métiers de cadre de santé

Source : Répertoire métiers de la fonction publique hospitalière (DGOS)

Famille Soins

## **Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales**

Sous famille : Management des organisation de soins

Code métier 05U20

## **Formateur(trice) des professionnels de santé**

Sous-famille: Formation et ingénierie de la formation aux soins

Code métier 05X10



## **Formation régie par l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé modifié par l'arrêté du 15 mars 2010**

**Public** : 14 professions paramédicales (filières infirmière, médico-technique et de rééducation)

**Niveau d'études** : L3

### **Critères d'admission en formation de cadre de santé:**

Possibilité de suivre une année préparatoire dans un IFCS.

- 4 ans d'exercice à temps plein dans le métier initial
- Réussite au concours organisé par chaque institut :
  - Une épreuve écrite d'admissibilité
  - Une épreuve orale d'admission.

# Trois partenariats universitaires à l'IFCS du CHU de Lille

## Depuis 2005 : Université de Lille (ILIS et SEFA)

L'IFCS du CHU de Lille bénéficie de deux partenariats historiques avec l'Université de Lille :

- La Faculté d'Ingénierie & Management de la Santé (ILIS), Master 2 de Management Sectoriel,
- Le Département des Sciences de l'Education et de la Formation des Adultes (SEFA), Master 2 Ingénierie de formation, Parcours cadre de santé.

## Depuis 2020 : Université Polytechnique des Hauts de France

En 2019-2020, une convention a été signée avec l'UPHF, Master 2 Management et Administration des Entreprises, parcours Management des Unités et des Equipes en Structure de Santé.



**Université  
de Lille**

## **Un double cursus de formation cadre de santé et universitaire**

Formation cadre de santé **et** Master 2

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

**ou** Mention Management Sectoriel

**ou** Mention Management et Administration des Entreprises

### **Conditions d'admission en Master:**

- Réussite au concours organisé par l'IFCS
- Diplôme de Master 1 ou candidature dans le cadre de la VAPP, suivie d'une autorisation à s'inscrire dans le cursus de Master 2)

N.B. Il est à noter que la quasi-totalité des étudiants occupe un poste de faisant fonction de cadre de santé.

## Organisation du dispositif de formation

- Actuellement, la formation a une durée de 10 mois soit 1245h en alternance.
- Le temps de formation théorique est de 720 heures.  
Il est partagé entre l'IFCS et l'Université sur la base suivante :
  - 70% du temps pour la formation cadre de santé (lundi, mercredi, vendredi),
  - 30% du temps pour la formation universitaire (mardi, jeudi).

# Un appel à projet

Ministère des solidarités et de la santé

Ministère de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche

## Cadre réglementaire de l'expérimentation

Loi n°2019-774 du 24/07/19 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Décret n°2020-553 du 11 mai 2020 et Arrêté du 25 juin 2020

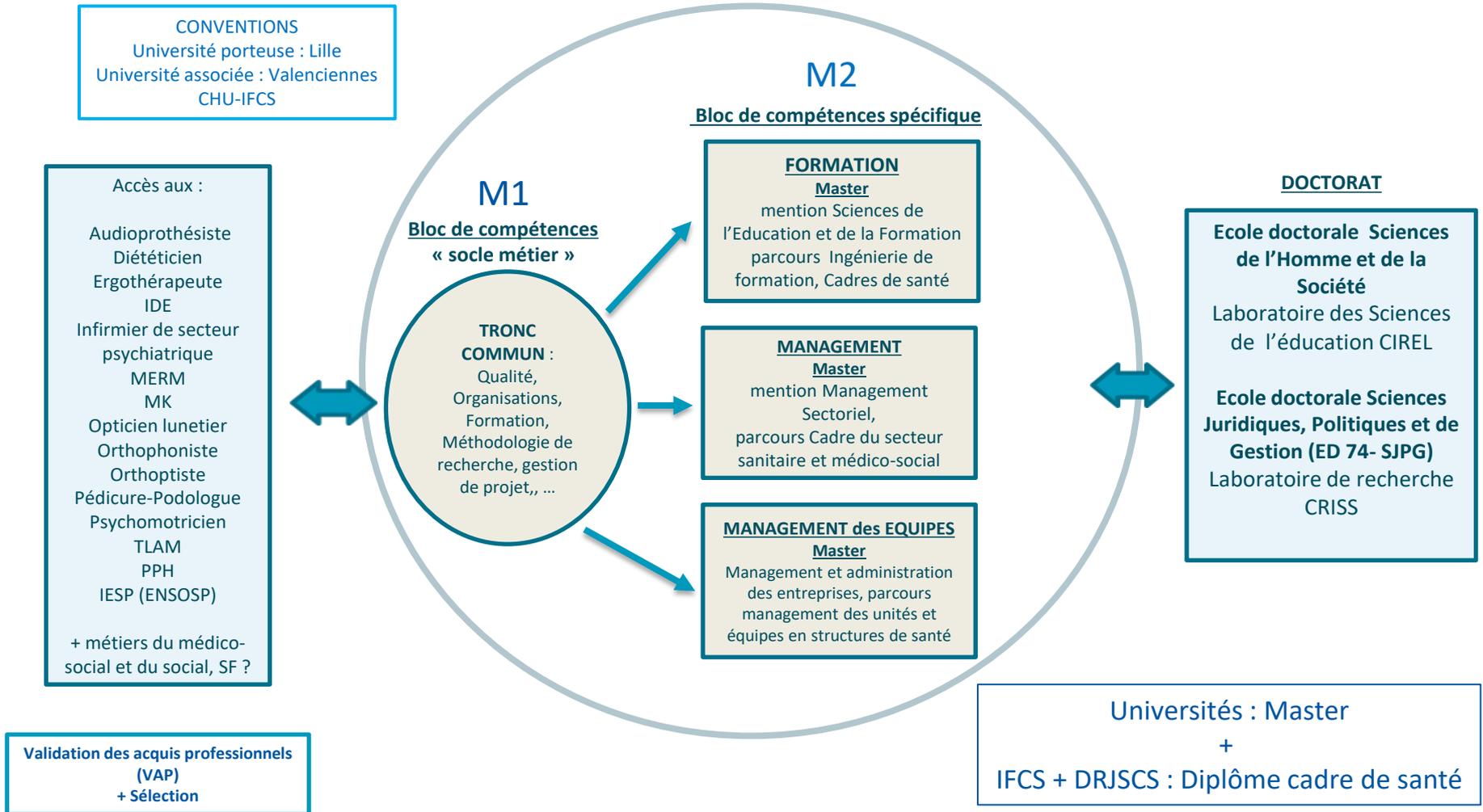
Le lancement d'expérimentations entre des universités et des IFCS visant :

- à l'acquisition de connaissances et de compétences dans des **champs disciplinaires transversaux** à plusieurs métiers de la santé,
- au développement de la capacité à **travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires**,
- à la consolidation de la **formation par et à la recherche** pour participer à la production du savoir;

Plusieurs Universités et CHU engagés  
dans la dynamique de l'expérimentation

# SCHEMA Projet expérimentation Cadres de santé

## Double diplomation : Master 2 et Cadre de santé



# Principes retenus pour la construction de la formation

Période d'expérimentation 2021-2026  
Dépôt : mi-novembre 2020

- Ingénierie des parcours
- Formation à et par la recherche
- Pas d'allongement du temps de formation
- Alternance maintenue, renforcée et formation hybride
- Apprentissage par simulation : Laboratoire d'expérimentation immersive (LEXIM) et VirtuAlz
- Entrée avec modalités de sélection
- Tronc commun et spécialisations en lien avec les compétences nécessaires aux métiers
- Mutualisation des contenus dispensés au niveau du socle commun de compétences

**Forces****Faiblesses**

- Origine Interne**
- Histoire commune des partenaires dans ce processus d'universitarisation et de co-construction.
  - Des partenaires formant des cadres paramédicaux de proximité, des cadres formateurs, tout comme des cadres de pôle, des cadres administratifs ou des médecins et en lien étroit avec les terrains d'exercice de ces professionnels
  - Diversité donc richesse des partenaires, 3 laboratoires de recherche complémentaires, articulation avec la direction de la recherche du CHU
  - Multiplicité des sites de formation
  - Vision régionale (autour des bassins de Lille et de Valenciennes) correspondant aux établissements recruteurs
  - Evolution professionnelle des cadres de santé et possibilité de poursuivre en thèse

A ce jour : pas d'outil de partage (plateforme collaborative, ENT) entre les 2 universités et l'IFCS

**Opportunités****Menaces**

- Origine Externe**
- Ségur de la santé : mesure 17 => Former au management tous les responsables d'équipe (y compris les équipes médicales, la formation des encadrants doit être réformée)
  - Upgrader les compétences des cadres formateurs
  - Avis favorable des instances des différents partenaires : conseil technique IFCS (en présence de l'ARS), conseils d'université, CFVU
  - Volonté de mettre en place une pédagogie innovante basée en partie sur la simulation et de créer une formation hybride
  - Associer l'ENSOSP, déjà partenaire de l'IFCS

Capacité autorisée non atteinte (problématique nationale)

# Adaptations à la réglementation prévue dans le cadre de l'expérimentation proposée

## ▀ Référentiel de formation

Adaptation des compétences et des connaissances aux besoins des métiers et à leurs évolutions.  
Identification de blocs de compétences.

## ▀ Programme de formation

Alternance intégrative et professionnalisante sur deux années universitaires consécutives de master.  
Le temps d'absence des étudiants de leur institution n'est pas majoré.  
Mutualisation d'enseignements entre plusieurs parcours.

## ▀ Conditions d'admission

Filière sélective sans concours recrutant à l'échelle nationale.  
Possibilité d'intégration sur sélection en première et deuxième année.

## ▀ Apprentissage par simulation

## ▀ Enseignements communs à plusieurs masters

Tronc commun de compétences socles dispensé par chacune des 4 parties prenantes.

## ▀ Double diplomation : diplôme cadre de santé et master

Proposition de parcours adaptés aux métiers actuels (cadre de proximité, cadre formateur, recherche) et à venir.

# Éléments constitutifs du projet et des conventions

## ▀ **Financement**

Assurer des modalités permettant l'existence des partenariats en se basant sur les conventions existantes.

## ▀ **Exclusivité IFCS Lille le temps de l'expérimentation**

## ▀ **Décliner l'articulation entre les modules et les UE – ECTS (par semestre) pour permettre la double diplomation**

## Comité de pilotage

*Objectif : Dossier prêt pour dépôt au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fin octobre 2020.*

### ■ **Annabelle Deram**

Professeur des universités en Science de l'environnement  
Doyen – Faculté d'Ingénierie & Management de la Santé (ILIS)  
Université de Lille

### ■ **Antoine Cochez**

Responsable pédagogique Master Management sectoriel  
Parcours cadre du secteur sanitaire et médico social  
Université de Lille

### ■ **Nour El Mawas**

Maître de conférences en Sciences de l'éducation  
Directrice de la composante Sciences de l'éducation et de la formation des adultes (SEFA)  
Université de Lille

### ■ **Ioana Boanca**

Maitre de conférence en Sciences de l'éducation  
Responsable pédagogique Master Sciences de l'Education,  
Parcours Ingénierie de Formation - Cadres de santé  
Université de Lille

### ■ **Isabelle Alphonse-Tilloy**

Maitre de conférences en Sciences de gestion  
Responsable pédagogique Master MAE Parcours Management des Unités et des Equipes en Structure de Santé  
Université Polytechnique des Hauts de France

### ■ **José Goëtinck**

Coordonnateur général des formations et de la recherche paramédicales

### ■ **Catherine Tedesco**

Directrice IFCS  
CHU de Lille

### ■ **Véronique Cabaret**

Cadre supérieur de santé formateur IFCS  
Docteur en Sciences de l'éducation  
Coordinatrice paramédicale de la recherche  
CHU de Lille

## Calendrier

### 2020 :

- Mars : présentation du projet et avis favorable des 4 parties-prenantes
- Mai : appropriation du décret
- Juillet : réunion et échanges avec M. Le Bouler (MESRI)
- Août : réunion du comité de pilotage
- 9 sept. : rencontre avec le doyen de l'ILIS
- 10 sept. : conseil technique de l'IFCS : avis favorable
- 11 sept. : synthèse du projet commun
- 17 sept. : avis favorable de la CGS du CHU

- 1<sup>er</sup> oct. : CFVU UPHF
- 7 oct. : CODIR du CHU
- 9 oct. : avis CGS du CH de Valenciennes
- 22 oct. : CFVU Univ. Lille
  
- Mi-Nov. : Dépôt du dossier de candidature

### 2021 :

- Avis du MESRI et du MSS
- Sept. 2021 : Début de l'expérimentation

### 2026 :

Fin de l'expérimentation